



Brussels
11/03/2026
HR.B.1.003

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 18/05/2026, AU
SGAE A**

**FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU
FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR**

**LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU
LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR**

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG – Directorate – Unit DG - Direction – Unité GD - Direktion - Referat	ECHO.A.1.B
Post Number in Sysper Numéro de poste dans Sysper Stellennummer in Sysper	175045
Provisional Starting Date Date d'entrée en fonction prévisionnelle Gewünschter Dienstantritt	Q3 2026
Initial Duration (months) Durée initiale (mois) Dauer (Monate)	24
Place of Secondment Lieu de détachement Abordnungsort	Brussels Bruxelles Brüssel
Type of Secondment Type de détachement Art der Entsendung	With allowances Avec indemnités Mit Vergütung
This Vacancy Notice is open to Cet avis de vacance est ouvert aux Die Stelle ist offen für	Member States États membres Mitgliedstaaten
Deadline for Applications Date limite de candidature Bewerbungsschluss	25/05/2026



Eligibility Criteria Critères d'éligibilité Zulassungsbedingungen	Version Française,
--	------------------------------------

Présentation de l'entité:

L'unité vise à apporter une réponse rapide, efficace et cohérente de l'UE aux catastrophes majeures qui se produisent à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE. Lorsqu'une catastrophe englobe à la fois l'aide humanitaire et l'assistance en matière de protection civile, l'unité fournit une plateforme pour une coordination efficace tant au sein de la DG qu'avec d'autres services de la Commission, les institutions et organes de l'UE, ainsi que les États membres pendant la phase d'urgence.

L'unité héberge le centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC), doté d'un système de permanence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, qui fournit un certain nombre de services communs à la DG ECHO, à d'autres services de la Commission et aux acteurs de l'UE participant à la gestion des catastrophes. L'ERCC joue le rôle de point de contact central 24/7 au niveau de l'UE pour les activations des dispositifs intégrés de réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR) et de la clause de solidarité. Le centre gère également les demandes, l'acquisition et la livraison de cartes satellitaires par l'intermédiaire du service Copernicus de gestion des situations d'urgence, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

L'unité surveille les systèmes d'alerte précoce et informe la hiérarchie de la DG ECHO des catastrophes naturelles et d'origine humaine importantes, conformément aux procédures opérationnelles standard établies.

Présentation du poste:

- Un environnement de travail international dynamique et stimulant au cœur de la coordination de la réaction d'urgence de l'UE
- Un rôle mené en étroite coopération avec un large éventail de partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de la Commission européenne
- Un ensemble complet de possibilités d'apprentissage et de formation adaptées aux politiques, à la coordination et à la réaction d'urgence, y compris une exposition à la coordination entre les instruments de la DG ECHO et les outils de réaction de l'UE dans des situations d'urgence complexes

Profil du titulaire du poste:

Le titulaire du poste sera affecté à l'unité chargée de la gestion des opérations de réaction d'urgence au sein du centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC), à savoir ECHO.A.1.

- Nous recherchons un collègue mature, flexible et soucieux du service avec une expérience avérée dans la gestion des urgences, la coordination des crises, l'élaboration de politiques ou dans des domaines étroitement liés. Le candidat retenu doit démontrer de



solides compétences analytiques et rédactionnelles, un bon jugement et la capacité de travailler méthodiquement dans un environnement rapide, politiquement et opérationnellement sensible.

- Une bonne connaissance du mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU) et des cadres de gestion des situations d'urgence de l'UE est hautement souhaitable. Une expérience de travail dans un contexte international et interinstitutionnel, y compris la coopération avec les institutions de l'UE, les autorités des États membres ou les organisations internationales, constituera un atout important. Une exposition à des situations d'urgence complexes, y compris dans des pays tiers, et à la coordination entre différents instruments stratégiques ou opérationnels est particulièrement pertinente pour ce poste.
- Une expertise dans un secteur spécifique (par exemple NRBC, évacuations médicales, coordination dans le cadre d'accidents de grande ampleur, catastrophes environnementales, coopération consulaire, feux de forêt, pollution marine ou autre) serait un atout.
- Le titulaire du poste travaillera en étroite collaboration avec les fonctions de réaction opérationnelle de l'ERCC et d'autres services de la DG ECHO, contribuant ainsi à la continuité, à la cohérence et au suivi stratégique des opérations de réaction d'urgence de l'UE.

En particulier, le titulaire du poste sera appelé à :

- Contribuer à la coordination et au suivi des opérations de réaction d'urgence dans le cadre du MPCU et dans les pays tiers, en veillant à la cohérence, à la complémentarité et à une coordination efficace avec le système de permanence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, les bureaux de terrain de la DG ECHO et d'autres instruments de réaction de la DG ECHO et de l'UE
- Soutenir l'établissement, l'analyse et la mise à jour d'un tableau opérationnel commun, notamment au moyen de rapports structurés, de notes d'analyse et de documents d'information
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'examen des politiques de gestion des situations d'urgence, des procédures opérationnelles normalisées et des orientations internes relatives au fonctionnement de l'ERCC
- Assurer la liaison et une coordination efficace avec les autres unités de la DG ECHO, les délégations de l'UE, les services compétents de la Commission, le SEAE et les partenaires internationaux, en veillant à la cohérence entre la réponse opérationnelle, les objectifs stratégiques et les messages externes
- Rédiger et coordonner des produits écrits de haute qualité, y compris des rapports de situation, des notes d'information, des documents d'information et des contributions au matériel de communication relatif aux opérations d'intervention d'urgence
- Soutenir les relations interinstitutionnelles et le suivi opérationnel des accords bilatéraux, des protocoles d'accord et des cadres de coordination liés aux interventions d'urgence
- Contribuer à la préparation et à la conduite des visites à l'ERCC, y compris des séances d'information informelles et des visites formelles de haut niveau (par exemple adressées à des ministres, aux autorités nationales et aux députés au Parlement européen), ainsi que des présentations et des documents explicatifs



- Effectuer les tâches générales ou ad hoc nécessaires pour soutenir les objectifs, la continuité et le bon fonctionnement de l'unité

Critères d'éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d'éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

- Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;
- Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;
- Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.
- Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. Si vous venez d'un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l'Union européenne doit obligatoirement disposer d'une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#)). Il vous appartient de lancer cette procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de votre détachement.



Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, veuillez suivre les instructions et les canaux de communication établis par votre administration nationale.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s).** Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

⁽¹⁾ Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).